

# Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2019/16

8 novembre 2019

Français  
Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

## Vérification et contrôle en République islamique d'Iran à la lumière de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU

*Rapport du Directeur général par intérim*

1. Le présent rapport du Directeur général par intérim adressé au Conseil des gouverneurs et parallèlement au Conseil de sécurité de l'ONU (Conseil de sécurité) traite de la mise en œuvre par la République islamique d'Iran (Iran) des engagements en matière nucléaire pris dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC) en ce qui concerne ses activités relatives à l'Installation d'enrichissement de combustible de Fordou (IECF). On y trouvera des informations actualisées sur les faits survenus depuis les précédents rapports du Directeur général par intérim<sup>1</sup>.

### Activités relatives à l'IECF

2. Dans une lettre datée du 5 novembre 2019, l'Iran a demandé que des inspecteurs de l'Agence soient présents le lendemain à l'IECF.

3. Comme indiqué précédemment, six cascades de centrifugeuses IR-1 sont installées à l'IECF<sup>2</sup>. Le 6 novembre 2019, l'Agence a vérifié le transfert d'un cylindre d'UF<sub>6</sub> naturel de l'installation d'enrichissement de combustible de Natanz à l'IECF<sup>3</sup>. Le même jour, elle a également vérifié que ce cylindre avait été raccordé à l'IECF afin d'alimenter en UF<sub>6</sub> les deux cascades de centrifugeuses IR-1 qui avaient continué de tourner depuis le 16 janvier 2016 (Date d'application)<sup>4</sup>, aux fins de la

<sup>1</sup> GOV/2019/32, GOV/INF/2019/10 et GOV/INF/2019/12.

<sup>2</sup> Document GOV/2019/32, par. 14.

<sup>3</sup> PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 45.

<sup>4</sup> PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 46.2.

passivation. La passivation est une activité de préparation à l'enrichissement. Le même jour, l'Agence a également vérifié que deux cascades de centrifugeuses IR-1 et toute l'infrastructure connexe<sup>5</sup> restaient à l'arrêt et que les deux autres cascades de centrifugeuses IR-1, qui doivent être modifiées en vue de la production d'isotopes stables, restaient inchangées<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 46.2.

<sup>6</sup> PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 46.1.